

Qui a tué Momo ?

Le froid ou l'État ?



Les vampires sont bien d'accord, c'est l'État qui a tué

LE FROID A TUÉ. Encore. Il s'appelait Mohammed, on le surnommait Momo. D'après les médias, le coupable, c'est le rude climat de ces derniers jours. Pourtant... Certes, Momo est mort congelé. Mais congelé parce qu'il n'avait ni toit, ni chauffage, ni vêtements chauds. Parce qu'il avait 78 ans et qu'il vivait dehors, à Ivry-sur-Seine, sous des températures descendant jusqu'à -5 °C. Parce que notre société lui refusait son droit au logement, que les centres d'hébergement d'urgence affichaient tous complets et que les associations qui les gèrent étaient débordées, submergées par une foule d'individus démunis, affamés, frigorifiés et inquiets à l'idée de passer une nouvelle nuit « polaire ». L'an passé, rien qu'aux Restos du cœur, plus de 830 000 personnes étaient venues chercher un repas et un peu de chaleur, y compris humaine.

Mais là encore, est-ce le manque de centres d'hébergement et d'entraide associative qui est à l'origine de ces morts ? Ou bien est-ce nos dirigeants qui se refusent à financer des projets de création de logements (et des logements décentes, hein ! pas des 9 m² miteux, sans chiottes, sans électricité et avec des murs de 3 cm d'épaisseur) ? Ou bien encore tous ces friqués – privés comme publics –, propriétaires d'appartements, de maisons et de bureaux qu'ils n'occupent ni ne louent ? En 2009, d'après l'Insee, Paris comptait, à elle seule, plus de 100 000 logements vacants et plusieurs milliers de mètres carrés de bureaux inutilisés. Alors, qui est le coupable ? Qui est le criminel ?

Barnabas Collins
Groupe Salvador-Seguí
de la Fédération anarchiste

Répression antisyndicale à La Poste

PENDANT CE TEMPS, le temps des grèves, manifestations, mobilisations, espoirs et déceptions, le temps des compromissions et des coups de Jarnac, la répression antisyndicale se déploie dans l'indifférence complice des médias de masse – ceux qui dénoncent en un idiome crapuleux les « preneurs d'otages » dès que les trains cessent de saisir les travailleurs au petit matin pour les mener à leur travail, puis de les déverser sur les quais, le soir, pour retrouver une assiette pleine de cette soupe faite de mensonges médiatiques, de manipulations des idées, de renonciation au combat et à l'émancipation, brouet nécessaire à la reconstitution des forces de travail...

Pendant ce temps donc, Olivier Rosay, secrétaire départemental du syndicat SUD postal Paris, est menacé de révocation par la direction de La Poste, la plus lourde des sanctions prévues à l'encontre d'un fonctionnaire. Le 15 décembre, il passe devant le conseil central (sic) de discipline de cet établissement. Les griefs invoqués sont, en un mot, le seul fait d'avoir une activité syndicale intense et de parler librement. Voilà qui est intolérable pour l'entreprise postale. Olivier Rosay avait notamment manifesté au nom de son syndicat

contre le démantèlement d'une boîte de distribution de courrier, bientôt « reprise » par La Poste. C'est pourquoi le communiqué de presse de SUD parle à juste titre de « délit de solidarité ».

Bien entendu, ce cas n'est pas unique, ce cas n'est pas exceptionnel, ni à La Poste ni dans d'autres établissements publics ; il est malheureusement exemplaire d'une situation de « sauvagerie » sociale qui s'instaure et se pérennise, dans le silence collaborationniste des TF1, France Télévisions et consorts, plus prompts à beugler à l'anarchie dès qu'un camarade syndicaliste casse un ordinateur dans une préfecture, ou empêche un patron de quitter son bureau, un soir ou deux – ce qui, reconnaissons-le, aura au moins le mérite de lui éviter de s'avachir devant les journaux télévisés, les voix de leur maître...

Marc Silberstein
Groupe Louise-Michel
de la Fédération anarchiste

Pétition en faveur d'Olivier Rosay : <http://alaposterevocationstop.rezisti.org>

